

AFP (07/03/12)

Le préfet de Paris réfute toute idée de "contrarier" Delanoë

Alors que plusieurs projets de la Ville de Paris ont été bloqués ces derniers mois, le préfet de Paris et d'Île-de-France, Daniel Canepa, réfute mercredi toute velléité de "contrarier" Bertrand Delanoë, édile socialiste de la capitale.

"Mon idée n'est pas de contrarier le maire de Paris, mais d'avoir des relations saines", a affirmé M. Canepa dans une interview au Parisien, soulignant que M. Delanoë avait refusé sa dernière invitation à déjeuner mais demeurerait "son invité permanent".

Le préfet a aussi démenti préparer l'arrivée de François Fillon dans la capitale, où, déjà investi par l'UMP pour les législatives de juin, il convoiterait le siège de maire en 2014: "Ce serait s'y prendre très à l'avance", a-t-il fait remarquer, "je ne sais d'ailleurs pas si François Fillon sera candidat".

Revenant sur les projets contrariés de la mairie, Daniel Canepa s'est expliqué pour chacun d'entre eux.

Il a signé fin février l'arrêté inscrivant la halle Freyssinet (XIII^e arrondissement) aux monuments historiques, empêchant de fait toute démolition partielle, projet de la Ville pour construire 1.000 logements.

"L'inscription porte sur la halle, pas sur les bureaux juste à côté. C'est là que la Ville prévoyait de construire. Elle peut toujours le faire", a assuré le préfet.

Sur le projet de ministère de la Défense à Balard (XV^e arrondissement), que la ville veut conditionner à la construction de logements sociaux et au déménagement d'un garage de bus, le préfet regrette le "bras de fer" de M. Delanoë.

"Nous avons proposé des solutions alternatives (pour construire les logements, ndlr). Le déménagement des services de la Défense va libérer des terrains sur lesquels pourraient être construits des logements sociaux", a-t-il fait valoir.

Concernant la rénovation de Halles et l'immense toit en verre qui devrait couvrir le nouveau centre commercial --la Canopée--, "c'est dans le cadre d'un contrôle de légalité que mes services ont contesté un avenant financier qui augmentait de près de 30% le budget initial", précise-t-il.

"Nous avons fait un recours gracieux au maire mais il n'y a pas donné suite. Le tribunal administratif a été saisi, il m'a donné raison, c'est donc une décision juridique et non pas politique", a-t-il insisté.

Enfin, sur le projet d'église orthodoxe russe près de la Tour Eiffel et de la Seine, auquel Bertrand Delanoë est en "très nette opposition" à cause de son "architecture de pastiche", le préfet a rappelé qu'"un permis d'Etat avait été déposé" et qu'il

incombait donc à la préfecture de l'instruire. "Le dossier n'est pas complet", a-t-il d'ailleurs précisé.